

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|----------|----------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 4 fr. 25 | 8 fr. | 15 fr. |
| Autres départements | 4 fr. 50 | 8 fr. 50 | 16 fr. |

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUJSLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|-----------------------------------------------------|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... | 80 cent. |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —)..... | 1 fr. 25 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Des experts alliés étudient, à Londres, le problème oriental. — Le nationalisme turc contre la France. — Les événements d'Allemagne: la manœuvre des négociations. — L'occupation de la Ruhr devient productive. — Le Sénat se décide à examiner le projet de budget.

Des experts britanniques, italiens et français tiennent actuellement, à Londres, une conférence où ils examinent les affaires orientales. Il n'est pas douteux que, dès l'abord, les contre-propositions turques ont produit une fâcheuse impression. D'une façon générale et sans entrer dans le détail des divers articles, on peut dire que le contre-projet turc réduit à néant toutes les garanties financières, économiques, administratives et judiciaires dont bénéficiaient, dans l'ancien empire ottoman, les nations occidentales.

En un mot, c'est l'abrogation totale et brutale des capitulations qu'Angora prétend obtenir.

Malheureusement, on ne peut guère espérer que les nationalistes turcs s'engagent dans la voie de la conciliation. Tout au contraire, leurs prétentions s'élargissent.

C'est ainsi que Moustapha Kemal, recevant ces jours-ci une délégation de Turcs-Syriens, leur a déclaré que la Syrie devait décider elle-même de ses propres destinées.

El Moustapha Kemal ajoutait : « Il est intolérable que des pays ayant appartenu à l'Empire ottoman durant une longue suite de siècles, gémissent aujourd'hui sous la domination étrangère. »

Ainsi voilà la France mise en demeure d'abandonner à Angora la tutelle sur la Syrie ! On peut juger par là des bienfaits de la politique que nous avons suivie en Orient, à la suite de MM. Briand et Franklin-Bouillon.

Il faut le répéter : toutes nos abdications devant le nationalisme turc n'ont fait que le stimuler, tout en faisant naître un ample mouvement de gallophobie.

Ce qu'il y a de plus grave en l'espèce, c'est que c'est la France qui va être accusée d'empêcher la paix orientale, alors qu'elle est seule à avoir consenti en faveur de cette paix des sacrifices et des sacrifices d'importance.

Le contre-projet turc, en effet, ne modifie guère les clauses territoriales et politiques du projet de Lausanne. Or, tous les intérêts français sont d'ordre économique et financier.

Ce sont précisément ces intérêts qu'Angora entend ruiner.

D'ailleurs Angora espère bien que nous capitulerons une fois de plus.

Le journal *l'Illustration* rejette d'avance sur nous la responsabilité d'une rupture. Il écrit : « M. Poincaré, est l'arbitre de la paix orientale. Si le gouvernement français le voulait, la paix serait signée tout de suite... La France est intéressée plus que toute autre puissance aux questions financières et économiques, nous le reconnaissons. Mais, au lieu de les régler officiellement, il faudrait que les institutions intéressées s'entendent directement avec notre gouvernement. »

Ainsi, il apparaît de mieux en mieux que notre politique orientale s'est fourvoyée : nous sommes en train, tout en perdant tout prestige auprès des Turcs, de ruiner tous nos intérêts.

Nous comprenons que M. Poincaré soit accaparé par le problème allemand.

Ne pourrait-il, cependant s'en distraire un moment pour rétablir la situation de la France en Orient ?

Les événements d'Allemagne se présentent sous deux aspects d'apparence contradictoires : du territoire occupé, ce sont des nouvelles de détente qui nous parviennent ; à Berlin, c'est toujours la politique de résistance qui se poursuit sans relâche.

Comment s'explique cette opposition ?

Il semble bien que, des deux attitudes, ce soit celle de Berlin qui exprime vraiment la pensée de l'Allemagne ; celle des territoires occupés cache une manœuvre.

Les Allemands se rendent compte, d'une part, que nul appui ne leur viendra de l'étranger, d'autre part, que nous commençons nettement à prendre le dessus dans la Ruhr.

En un mot, la méthode de la résistance passive a fait faillite : il s'agit, pour eux, de trouver autre chose.

Cet autre chose, quel est-il ? Les Allemands, peut-être, ne le savent pas très bien eux-mêmes ; ils paraissent partis à l'aventure pour découvrir le moyen miraculeux qui les tirera du mauvais pas où ils se sont engagés.

Présentement, ils attendent leur salut de conversations : ils les voudraient prochaines, immédiates.

Ne détiennent-ils pas encore en mains certains moyens de résistance, voire même de chantage ?

Or, il n'en sera plus ainsi dans un avenir peu éloigné, alors que la France dominera absolument la situation.

Ils sentent venir l'heure où ils seront littéralement à notre merci. Ils voudraient qu'une solution intervint d'ici là.

Et puis, peut-être espèrent-ils, les Allemands, atteindre l'opinion française en agitant sans cesse des perspectives de négociations. Ils croient, naïvement, que cette opinion se fâchera à la fin d'entendre toujours parler d'une chose qui ne vient pas, et qu'elle réclamera, escomptant-ils, elle-même l'ouverture de pourparlers.

En cela, les Allemands se trompent. Certes, les Français aimeraient mieux voir complètement régler le problème allemand. Mais ce n'est pas, pour notre pays, une nécessité vitale de liquider d'urgence le conflit de la Ruhr.

De fait, ce qui caractérise aujourd'hui la situation, c'est que l'occupation est devenue productive.

Notre politique dans la Ruhr ne vise plus seulement à contraindre l'Allemagne à s'incliner — ce qui est le but final, — mais elle comporte de plus une exploitation technique, destinée à nous assurer un minimum de coke et de houille.

Bref, notre action se révèle maintenant vraiment efficace, elle tourne du « bon côté ».

Voilà pourquoi l'Allemagne voudrait « causer » sans plus attendre. Reste à savoir si elle est dans un état d'esprit favorable, c'est-à-dire si elle a pris conscience de la nécessité pour elle de s'avouer vaincue.

Il n'apparaît pas que l'Allemagne soit prête à capituler.

Dans ces conditions, nous, nous ne devons pas être prêts à négocier, car nous serions la dupe de sa manœuvre.

La Commission des finances du Sénat a fini par renoncer à renvoyer purement et simplement à la Chambre et au Gouvernement le projet de budget.

Non seulement, elle a résolu de passer à l'examen du budget, mais elle a décidé « de réaliser l'équilibre par tous les moyens autres que l'emprunt, notamment par la compression la plus énergique des dépenses en s'appuyant sur les rapports des contrôleurs des dépenses engagées, et par une répression sévère des fraudes fiscales en vue de faire produire aux impôts existants leur maximum de rendement. »

Voilà une sage décision ! Que n'a-t-elle été prise voici plusieurs semaines : on eût évité quelques douzièmes supplémentaires et on n'eût pas risqué d'inquiéter l'opinion.

Mais négligeons le passé, puisqu'aussi bien la Commission des Finances paraît disposée à faire œuvre vraiment féconde.

On ne peut qu'approuver le double dessein de « comprimer les dépenses » et de « réprimer les fraudes fiscales ».

La Chambre avait, de son côté, caressé ce double dessein. Mais elle n'a pu le réaliser ; la tâche lui a paru au-dessus de ses forces.

Nous souhaitons vivement que le Sénat soit plus heureux et sache opérer des compressions impitoyables et réaliser toutes les économies possibles.

Souhaitons également que le Sénat sache rendre plus productifs certains impôts et, surtout, établir vraiment l'égalité fiscale, non seulement par une plus équitable répartition, mais par un contrôle et une répression impitoyable de toutes les fraudes.

En vérité, après avoir beaucoup

critiqué, le Sénat a une belle œuvre à accomplir.

Puissent les forces... et l'énergie ne pas lui faire défaut au dernier moment.

M. D.

La propagande pangermaniste

Les journaux nationalistes allemands poussent l'impertinence jusqu'à prétendre que c'est la France qui, aujourd'hui comme autrefois, constitue un grave danger pour la sécurité de l'Allemagne. Les partis de droite ont entrepris une vaste propagande pour répandre cette théorie et la *Deutsche Zeitung* a publié un éditorial où sont énumérées quelques-unes des garanties à exiger par l'Allemagne.

Nous citons textuellement :

« Réduction de l'armée française en proportion de sa population ; suppression du service militaire obligatoire ; interdiction de la fabrication des armements, ou bien armement proportionnel à celui de l'Allemagne. La frontière de la France doit être reportée à l'Ouest des Vosges et de Metz. Un plébiscite doit décider si l'Alsace-Lorraine doit faire partie de l'Empire allemand comme Etat fédératif ou constituer un Etat indépendant. De puissantes forteresses allemandes doivent être construites à la frontière rhénane et une bande de territoire de 100 kilomètres de large doit être démilitarisée à la frontière française de l'Ouest. Toutes les puissances du monde, y compris la France, doivent garantir l'intégrité territoriale de l'Allemagne. Comme sûreté contre la Petite Entente, l'Autriche allemande doit être reliée à l'Allemagne. Le traité de Versailles doit être remplacé par un nouveau contrat. La Commission des réparations doit être dissoute et il est superflu d'en constituer une nouvelle. Malgré sa déplorable situation financière, la France dilapide des millions pour entretenir les armées des Etats successeurs de l'Autriche. La sécurité de l'Allemagne exige donc un contrôle des finances françaises. La France ne doit être autorisée à conclure des traités d'alliance ou autres qu'avec l'autorisation de la Société des Nations et de l'Allemagne. »

INFORMATIONS

Dans la Ruhr

La reprise des négociations

Le correspondant du « Daily Chronicle » à Berlin dit pouvoir affirmer que la mission de lord d'Abernon à Londres, a pour objet d'informer le premier ministre britannique des conditions dans lesquelles le gouvernement allemand serait disposé à entrer en négociations directes avec la France et la Belgique, au sujet des réparations et du conflit de la Ruhr.

Qui finance les cautions et les amendes ?

Les cautions exigées par les autorités franco-belges sont toujours versées sur le champ, mais en général jamais par l'intéressé lui-même. Elles sont sans doute payées par une caisse clandestine créée à cet effet, ou prélevées sur les fonds de secours de la Ruhr.

Il en est de même, semble-t-il pour les amendes.

Plus d'un million de chômeurs en Allemagne

De grandes difficultés surgissent un peu partout sur le marché du travail. Le nombre des chômeurs est évalué, à l'heure actuelle, à un peu plus d'un million.

A Steffin, les sans-travail affamés ont manifesté. Le bourgmestre a été l'objet de voies de faits. La police a dispersé les manifestants, sabre au clair. Il y a eu plusieurs blessés et cent cinquante arrestations.

Faillites à Hambourg

Plusieurs maisons de céréales, de fourrages et de cacao sont en faillites. Il est possible qu'un grand nombre de maisons de commerce hambourgeoises se trouvent dans de grands embarras, par suite de l'évolution qui s'est produite sur le marché. La tension croît de jour en jour et on doute qu'il soit possible d'organiser une action de grande envergure.

Journaliste français arrêté

M. Labourel, rédacteur à l'*Intransigeant*, et qui se rendait en Russie

pour un voyage d'enquête, a été arrêté à Marienbourg par les autorités allemandes, son passeport ne possédant pas toutes les garanties.

Depuis quinze jours, M. Labourel est interné dans la prison de Marienbourg. Il est au régime des condamnés de droit commun et toutes les démarches faites par notre ministre à Berlin et par notre consul général à Königsberg n'ont encore donné aucun résultat, car elles se heurtent à la mauvaise volonté des autorités allemandes.

En représailles, le rédacteur de la « Gazette de Cologne » et le docteur Mehemann ont été arrêtés à Mayence par les autorités françaises et incarcérés.

La machine à billets en Allemagne

Le bilan de la Banque d'Empire au 15 mars, accuse une augmentation de la circulation de billets de 401 milliards de marks, ce qui porte le total des billets de la Banque d'Empire en circulation à 4.272 milliards de marks. A cela s'ajoutent 787 milliards de billets des Caisses de prêt.

Commission de l'enseignement

La Commission de l'enseignement et des beaux-arts de la Chambre, a accepté l'avis rédigé en son nom par M. Gheusi, député de la Haute-Garonne et qui tend à diminuer de 50 0/0 les taxes qui frappent les spectacles publics en province et qui grèvent trop lourdement les exploitations théâtrales.

La Commission de l'enseignement a, d'autre part, entendu lecture de cinq rapports de M. Thibout, favorables à l'adoption des projets de loi du gouvernement tendant à accorder l'autorisation à diverses congrégations tels que l'Institut missionnaire des Frères des écoles chrétiennes, les Pères blancs, etc.

A l'Académie Française

Lecture a été donnée jeudi après-midi, à l'Académie Française, des lettres de candidature de M. Paléologue et M. H. Robert, au fauteuil de feu M. A. Ribot. M. Prévost a été nommé directeur pour le second trimestre, et M. P. de Nolhac, chancelier.

Un nouveau martyr de la radiographie

Le docteur Soret, radiographe, est entré à l'hôpital Lariboisière, où le professeur Cunéo l'a amputé d'une partie de la main droite. C'est la deuxième opération que le docteur Soret va subir ; la première lui fut faite à la main gauche en 1914. Agrégé des sciences, exerçant au Havre cette profession terrible de radiographe dont les premiers adeptes l'un après l'autre sont devenus des martyrs, le docteur Soret est âgé de 69 ans. Il n'a jamais douté d'en être réduit un jour au point où il se voit aujourd'hui.

Chambre des Députés

Séance du 23 mars 1923

Dans la séance du matin, la Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les loyers. L'article 3, qui porte que si le prix affiché des loyers est supérieur au quart de la valeur locative déterminée par l'article 5, est réservé ; l'article 4 est adopté. L'article 5 détermine la valeur locative ; il indique les augmentations nécessaires depuis 1914 par l'élévation des impôts, des frais de réparations, de constructions, du taux du loyer de l'argent. Tout ce compte fait, on attribue au capital établi un intérêt de 7 0/0.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le projet de loi concernant les diverses mesures à prendre contre les incendies des forêts. MM. Gavoty, Defos du Rau préconisent l'utilisation plus complète des pouvoirs de préfets et des maires au point de vue de la réglementation de l'emploi du feu. M. Morucci dit que la plupart des incendies de forêts sont dus à la malveillance. Les articles 1, 2 et 3 sont adoptés et la suite de la discussion est renvoyée à lundi. Une interpellation de M. Ignace au sujet d'une circulaire du ministre de l'Agriculture qui indique les denrées

que les consommateurs peuvent se procurer aux Halles Centrales de Paris, est renvoyée à la suite.

Une interpellation de M. Vallat relative à la pression administrative par des fonctionnaires à l'occasion des prochaines élections sénatoriales est renvoyée à la suite par 285 voix contre 238. Une demande de séance exceptionnelle pour samedi après-midi est repoussée par 290 voix contre 212.

Séance du 23 mars 1923

Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet de douzièmes provisoires. M. Bracke demande l'ajournement de la discussion jusqu'à ce qu'on soit fixé sur les frais d'occupation de la Ruhr. M. Poincaré dit qu'il est prêt à répondre de suite sur l'occupation de la Ruhr. Il est interrompu par les communistes. M. Poincaré flétrit les articles de M. Vaillant-Couturier qui aura à en rendre compte à la justice. M. Berthon interrompt violemment et injurie M. Poincaré. Un tumulte éclate. L'audience est suspendue. A la reprise, le Président propose d'appliquer la censure contre M. Berthon. Une longue discussion s'engage : la séance est renvoyée.

Dans la séance de l'après-midi, M. Berthon s'explique sur la censure qui est réclamée contre lui. Il déclare qu'il n'a tenu aucun propos outrageant pour le Président du Conseil. L'incident est clos.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les douzièmes provisoires. M. Bracke soutient sa motion d'ajournement. La motion est repoussée et le projet est adopté par 474 voix contre 61.

La Chambre discute l'interpellation de M. Lesaché sur les mesures que le gouvernement compte prendre contre les accapareurs de blé.

La suite de la discussion est renvoyée au samedi 31 mars.

Sénat

Séance du 23 mars 1923

Le Sénat discute le projet de loi tendant au transfert au Panthéon des cendres de Renan, Quinet et Michelet. M. de Lamarzelle combat le projet. Il analyse notamment l'œuvre de Renan et la critique. M. Albert fait l'apologie du talent de Renan et soutient le projet qui est voté par 201 voix contre 42.

CHRONIQUE LOCALE

Dépenses insignifiantes !!

Le Gouvernement compte, donc, un sous-secrétaire d'Etat de plus. Le ministre des finances avait besoin d'un collaborateur pour mener à bien sa lourde tâche.

C'est bien possible, et sont très plausibles les raisons que l'on donne pour justifier la nomination d'un nouveau sous-secrétaire d'Etat.

On dit, en effet, que cette nomination répond à une nécessité absolue pour un ministre de limiter son activité, de façon à pouvoir faire face aux tâches essentielles qui lui incombent. A l'heure présente, il est hors de doute qu'un ministre des finances ne saurait prêter toute son attention aux graves problèmes qui le sollicitent, s'il doit suivre, par ailleurs, et quelquefois concurrentement devant les deux Assemblées, des discussions budgétaires ou autres.

Toutefois, que le public ne s'illusionne pas : qu'il ne s'attende pas, par suite de cette nomination, à des miracles. Les affaires ne seront pas plus faciles, demain qu'hier et les impôts ne diminueront pas d'un sou.

Tout compte fait, cette nomination est susceptible d'augmenter les dépenses, puisqu'il faudra bien payer le nouveau ministre et les collaborateurs dont il ne manquera pas de s'entourer.

La dépense, dira-t-on, est insignifiante. Eh ! oui, mais c'est une dépense supplémentaire, quand même, qui, ajoutée aux autres dépenses insignifiantes supplémentaires grossit le chiffre des impôts réclamés aux contribuables.

C'est qu'il y a des quantités de dépenses insignifiantes dans ce bud-

get de 1923 qui n'est pas encore voté et qui, avant d'être bouclé, nécessitera le vote de deux nouveaux douzièmes provisoires !

Or, il paraît que les douzièmes provisoires entraînent également des dépenses insignifiantes aussi, mais dépenses qu'on pourrait, qu'on devrait éviter.

Si le nouveau sous-secrétaire d'Etat avait pour mission d'étudier les moyens de supprimer toutes ces dépenses insignifiantes, il rendrait un bien grand service au budget, et partant, aux contribuables, qui alors ne regretteraient pas de payer pour entretenir ce rouage administratif supplémentaire.

Chaque jour, en effet, on constate que rien n'arrête les novateurs en matière de dépenses. Tels crédits utiles sont rognés, mais d'autres crédits sont ouverts qui dépassent le chiffre des crédits rognés.

En vérité, on abuse et parfois même, trop de fantaisie préside à ces créations de dépenses inutiles.

Ainsi, les journaux publiaient une information annonçant que le ministre de la guerre avait l'intention de doter les soldats d'une coiffure « esthétique », plus élégante que le bonnet de police actuel.

La nécessité d'une nouvelle coiffure se fait-elle sentir ? Les soldats ne la réclament pas. Le bonnet de police ne suffit-il pas, pour l'instant ? Cette coiffure est commode et très bien portée. L'été, les soldats campent en forme de périssoire, le bonnet de police à gauche ou à droite de la tête, ce qui donne un air martial. L'hiver, le bonnet de police enfoncé sur les oreilles garantit la tête du froid et la nuit, il sert de casaca à l'ennemi. Que veut-on de plus ?

Le ministre de la guerre aurait tort de changer cette coiffure qui est pratique dans toutes les saisons et qui, quand elle gêne trop le soldat, peut être mise dans la poche.

Et puis que coûtera le képi esthétique ? Pas grand chose : soit. Mais elle coûtera de nombreux billets de mille quand même. Les soldats remiseront le calot, coifferont le képi, et ce seront les fabricants de képis qui feront de bonnes affaires.

De ces dépenses insignifiantes, il y en a trop, presque toujours elles sont inutiles et elles grèvent le budget.

Nous le répétons, le nouveau sous-secrétaire d'Etat aux finances devrait avoir pour rôle de rechercher ces dépenses insignifiantes et de les supprimer. Il rendrait, certainement un grand service à tous les contribuables qui, surtout, seraient enchantés de voir qu'on s'occupe d'alléger les charges qui pèsent de plus en plus sur eux, au profit le plus souvent, de quelques malins et autres fournisseurs...

LOUIS BONNET.

Votes de nos Députés

Sur la motion tendant à ajourner la discussion du projet relatif à la loi électorale, jusqu'à ce que le Gouvernement ait déposé un projet sur la nouvelle fixation du nombre des députés, les députés du Lot ont voté : Contre.

La Chambre a repoussé par 414 voix contre 150.

A la Chambre

Au début de la séance de jeudi, après-midi, la Chambre a ratifié la proposition de la Commission de l'enseignement, tendant à nommer les membres du Conseil de l'Office national des recherches scientifiques industrielles et des inventions.

Parmi les membres qui composent ce Conseil, nous relevons le nom de M. Emile Delmas, député du Lot.

Contributions directes

M. Marguerit, contrôleur hors classe du département de la Gironde, est nommé contrôleur principal de 2^e classe à Cahors.

Finances

Sont nommés dans le cadre du personnel des perceptions les commis ordinaires de 4^e classe du Lot suivants : MM. Cavallé, à Luzech, et Labié, à Vayrac.

M. Labourel, commis ordinaire de 4^e classe à Martel est nommé à Périgueux-ville.

M. Barre, commis ordinaire de 4^e classe, à Seilhac (Corrèze) est nommé à Martel.

Votes de nos Sénateurs

Sur le projet de loi relatif au transfert des cendres de Michelet, Quinet et Renan, au Panthéon, les sénateurs du Lot ont voté : Pour.

Votes de nos Députés

Sur la tenue d'une séance exceptionnelle le samedi 24 mars, après-midi, les députés du Lot ont voté : Contre.

La Chambre a repoussé par 285 voix contre 188.

Sur le renvoi de l'interpellation de M. Vallat au sujet de faits de pression commis par des fonctionnaires aux cours d'une élection sénatoriale, les députés du Lot ont voté : Pour : MM. Delport et Delmas, Contre : M. le prince Murat.

Subventions

M. Emile Delmas, l'actif député du Lot vient de recevoir du ministre de l'Agriculture les lettres suivantes :

Vous avez appelé mon attention sur une demande formée par un groupe de propriétaires de la commune de Comiac en vue d'obtenir une subvention pour la construction du chemin rural d'Aleyrangues.

Vous avez appelé mon attention sur une demande formée par un groupe de propriétaires de Belmont-Bretenoux, en vue d'obtenir une subvention pour la construction du chemin rural de Carbonnières.

Le ministre de l'Agriculture vient d'accorder les subventions suivantes pour la construction des chemins ruraux dans les communes suivantes du Lot :

Commune de Lherm, 1° partie du chemin de la Lapoujade à Lamouroux : 14.666 fr.

Commune de Lherm 2° partie du même chemin : 16.000 fr.

Commune de Concorès, chemin de Linars à Goulinac, 2° partie : 19.333 fr. Commune de Marmnac, chemin de la Bessière, 10.500 fr.

Commune de Cazals, chemin de Tournon-Andudieu, 10.000 fr.

M. Bories, cantonnier de 5° classe à Cajarc, est nommé chef cantonnier de 3° classe à Castelnaud.

La médaille militaire posthume a été attribuée à notre regretté compatriote, le soldat Rouelle, originaire de l'Hospitalet. La citation qui accompagne cette distinction est ainsi conçue : « Brave soldat, tombé vaillamment au champ d'honneur, le 26 septembre 1914, à Minaucourt, en faisant son devoir. »

Un jettable était passé sur la calle de St-Georges quand les essais du lancement du fameux bateau l'« Impassible » avaient lieu ! Que ce jettable soit honni ! Ce bateau n'avait jamais pu marcher sur l'eau, mais il s'y tenait ; à l'attache, à l'amarre, il faisait à peu près bonne figure. On le voyait avec sympathie, quand il balançait ses flancs sous la caresse brutale des eaux grossies du Lot, dans ce chenal de St-Georges qui eut son heure de célébrité, au moment où tout un consortium d'amiraux et de navigateurs avaient établi là leur quartier général.

Notre confrère, M. l'abbé Vignié, directeur de la Défense vient d'être frappé dans ses affections, en la personne de sa tante sœur Gabrielle Vignié, fille de la Charité de St-Vincent de Paul, décédée à la Maison de retraite de Clichy-la-Garenne, près Paris, à l'âge de 93 ans.

Notre confrère, M. l'abbé Vignié et sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Le pont sur lequel tant d'illustres personnages se pavanèrent aux jours glorieux des essais du lancement, émerge légèrement des flots du Lot : c'est tout.

Renflouera-t-on le navire lotois ? Faudra-t-il faire appel au concours de plongeurs, de scaphandriers ? S'il en est ainsi, l'« Impassible » provoquera des dépenses nouvelles.

Mais c'est son patron qui ne doit pas être content de cette aventure macabre : repêcher un noyé n'est jamais corvée agréable.

Hélas ! Pauvre bateau ! Il avait, durant sa vie, coûté si cher, il avait tellement mis à la torture l'esprit de tant de techniciens habiles et réputés, qu'il ne pouvait pas mourir sans faire parler encore de lui, il gît, à présent, sous les eaux profondes. De profonds !

C'est égal, c'est une bien triste fin !

Conseil départemental de l'enseignement primaire

On nous prie d'insérer la communication suivante : De nombreux membres de l'Enseignement s'étonnent que l'arrêté préfectoral fixant la date des élections au Conseil départemental n'ait pas encore été publié par le bulletin de l'Enseignement primaire.

Dans les autres départements les bulletins qui ont paru il y a trois semaines ou un mois, ont fixé aux derniers jours d'avril la date du dépouillement. Ici, c'est un silence qui ferait croire à la préparation d'une élection brisée.

Pour peu que le retard que nous regrettons se prolonge, en effet, les candidats ne disposeront pour se faire connaître que d'un délai chichement accordé à moins, ce qui est probable, que la date du dépouillement ne soit fixée au 15 ou 20 mai.

Quoi qu'il en soit, nous sommes convaincus que, sans troubler l'impressionnant et mystérieux silence qui l'enveloppe, le personnel enseignant se prépare et que le moment venu il saura opposer les candidats auxquels il entend confier la défense de ses intérêts à ceux qui se présenteraient avec allure un peu trop... officielle.

Un groupe d'instituteurs

Les S. M. J. sont invités à envoyer d'urgence leurs cotisations de 1922 et 1923 soit 4 fr. au trésorier de l'Amicale, Chambon, instituteur à Soturac, compte courant : Toulouse 105, 78.

Ils sont invités à se rendre à Cahors le 12 avril prochain à 3 heures au siège de l'Amicale pour reconstituer le bureau de la section départementale des S. M. J.

Communication

On nous prie d'insérer : Nous avons l'honneur d'informer le public cadurcien qu'il vient de se créer à Cahors une société ayant pris le nom de Jeunesse laïque Cadurcienne.

Cette société a pour but de donner à la ville de Cahors des distractions, bals, concerts, etc. Elle a à sa disposition la salle des Petits-Carmes pour donner les soirées. Le siège social de la société se trouve au Café de la Promenade. La société donnera son premier bal-concert, le 22 avril.

Conférence sur la natalité

Nous rappelons que lundi, 26 mars, à 20 h. 30, dans une salle de la mairie de Cahors une conférence sera faite par M. Le Saux, délégué de l'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française. M. Le Saux traitera le sujet suivant : « La crise de la Natalité en France. »

Obsèques

Vendredi soir à 4 heures ont été célébrées les obsèques de M. Antoine Villes, père de MM. Villes, les charcutier et boucher si sympathiquement connus de notre ville.

Un nombreux cortège a suivi le char funèbre qui était recouvert de couronnes.

Nous prions MM. Villes et leur famille d'agréer nos sincères condoléances.

Nécrologie

Notre confrère, M. l'abbé Vignié, directeur de la Défense vient d'être frappé dans ses affections, en la personne de sa tante sœur Gabrielle Vignié, fille de la Charité de St-Vincent de Paul, décédée à la Maison de retraite de Clichy-la-Garenne, près Paris, à l'âge de 93 ans.

Nous prions M. l'abbé Vignié et sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Prélèvements

Vendredi, M. Caillon, Commissaire de police a procédé à des prélèvements d'échantillons de lait.

Encore un veinard

Nous apprenons avec plaisir que M. Deihes Pierre, conducteur à l'imprimerie du Journal du Lot vient de voir son titre E3 n° 571.991 de La Française Capitalisation, entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat sortir remboursable à 2.500 fr. au tirage du 15 mars 1923.

Mme Laur, agent général en notre ville lui en a immédiatement remis le montant en espèces. Pour renseignements ou souscrire, s'adresser rue des Boulevards, n° 6.

A la mémoire de M. Rey

La Société d'Agriculture nous transmet la liste des premiers souscripteurs au buste qu'elle se propose d'élever dans la salle des séances de la Maison de l'Agriculture, ancien Evêché, à son ancien Président M. Rey.

Tous les agriculteurs du Lot tiendront à figurer sur les suivantes pour commémorer dignement les traits de l'homme de bien dont notre petite patrie doit s'enorgueillir.

Toutes les personnes qui veulent souscrire sont priées de bien vouloir envoyer le montant à M. Maurières, Trésorier de la Société d'Agriculture, ancien Evêché, Cahors (Lot).

MM. Membres de la Société d'Agriculture

- Cabaret, Présid. de la Société d'Agriculture. De Camy, Vice-Présid. de la Société. Lafont, Directeur des Services Agricoles. Gay, professeur d'Agriculture. Pezet, Caillac. Lohr, St-Martin. Larrive Jean, Cahors. Alayrac, Cahors. Fabre Emile, Monteuq. Lasserre F., Cahors. Bolyssou, Cahors. Senibel, Lamagelaine. Castelnaud V., Lamagelaine. Bonnet, vice-président de la Société, Docteur Vernat, Cajarc. Frézals J., Duravel. Rouquié, Cahors. Pezet Antoine, Serres, par Payrac. Courdesse, Labenque. Berbié Jacques, Cahors. Cazes Eloi, Bouziès-Haut. Lalo Marcel, Ramailles, par Cabrerets. Souillet, Martel. Autré, Cahors. Tourriol, Chef de Division à la Préfecture. Agard Pierre, Espère. Brel, Raucou. Pagnon, Raucou. Darnis, Raucou. Couture, Luzech. Raynal, Larroque-des-Arcs. Bonnet, Caillac. Vias, Saint-Paulin. Fréville, Président de la Fédér. agricole. Couderc E. A., cons. d'arr., Saint-Géry. Rougié Théophile, Girard, Duravel. Demaux, receveur des Cont. Ind., Cahors. Dupuy, Montcléra. Poudroux, Cahors. Combes, contrôleur de la Caisse d'Epargne. Lavayssière, Dir. de l'Ecole pr. sup., Martel. Ausset Jean, Paturat, par Arcambal. Tardieu, Cahors. Rigal, St-Martin. Catus. Rouquié Antonin, au Parc, près Assier. Québre Edouard, Craissac. Conquet Paul, Tour-de-Faure. Demétre Ant., Gardes, St-Laurent-Lolmie. Sembel Jean, Raucou, par Arcambal. Lascroux Adrien, Cardaillac. Desplats Etienne, Pradines. David Ludovic, instituteur, Floressas. Loubet, Sénateur. Docteur Laramand, vice-présid. de la Société. Deland Eugène, le Cayrou, Puy-l'Evêque. Carriol Auguste, Parnac. Rostan Marcel, Calamane. Pons Jean, Labastide-Marnhac. Girma Jean, Cahors. Pagnon, Raucou. Vidal Louis, Dir. de l'Ecole sup., Saint-Céré. Bessing Ferdinand, Lagardelle. Besse Louis, imprimeur, Cahors. Delmas, député du Lot. Bruguères Louis, Juge de paix, Catus. Séval Jean-Pierre, Cahors. Maurel Jean, instit. en retraite, Castelfranc. Laparra, Président de l'Office agricole. Pezet, maire, Figeac. Méral Louis, St-Denis, Saint-Médard. Mme Desnues, Saint-Médard. Combes, Vire, par Puy-l'Evêque. Ausset, Cahessus. Cagnac, Cahessus.

C. P. S. M. (3° Subdivision)

Parmi les performances réalisées aux derniers examens de préparation militaire, il en est de très honorables, qui méritent d'être publiées. Nous donnons donc ci-dessous les résultats obtenus par les premiers classés dans chacune des 6 épreuves principales :

Table with 2 columns: Name and Score. Includes names like Comlé Sylvain, Fraysse Laurent, Constans Lucien, etc.

Tir

Table with 2 columns: Name and Score. Includes names like Comlé Sylvain, Fraysse Laurent, Constans Lucien, etc.

100 mètres plats

Table with 2 columns: Name and Score. Includes names like Chaudru Louis, Solafier Fernand, Vignes Fernand, etc.

Grimper à la corde

Table with 2 columns: Name and Score. Includes names like Duché Jean, Brunet Joseph, Barthe Philippe, etc.

Saut en longueur avec élan

Table with 2 columns: Name and Score. Includes names like Astruc Jean, Augié Arin, Massoulié Emmanuel, etc.

Saut en hauteur avec élan

Table with 2 columns: Name and Score. Includes names like Brunet Joseph, Massoulié Emmanuel, Verdier Louis, etc.

Lancer du poids

Table with 2 columns: Name and Score. Includes names like Talon Fernand, Granié Camille, Verdier Louis, etc.

Classement questions théoriques

Table with 2 columns: Name and Score. Includes names like Astruc Jean, Fraysse Laurent, Bousquet Fernand, etc.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé, samedi matin contre le nommé Béloni, 50 ans, nomade, pour n'avoir pas fait inscrire sur le carnet anthropométrique une de ses filles.

Société d'Agriculture du Lot

Destruction des mauvaises herbes

Nous les auspices de l'Office agricole d'Agriculture et de l'Office agricole, des essais de destruction des mauvaises herbes dans les champs de blé avec l'acide sulfurique dilué auront lieu le lundi 26 mars, de 15 h. à 18 h., chez M. Lasmarie, à Puy-l'Evêque, à 200 mètres de la gare.

Les agriculteurs sont invités à assister à ces essais au cours desquels toutes explications pratiques seront données.

Nota : Au cas de mauvais temps ou grand vent au jour fixé, les essais n'auront pas lieu.

Stages soldés pour Officiers de complément

« Les Officiers de complément du 7° Régiment d'Infanterie qui désirent accomplir un stage volontaire soldé au Camp de Coëtquidan du 8 au 12 juin 1923, non compris l'aller et le retour, adresseront leur demande au Colonel-Commandant le Régiment avant le 1° avril. Ils seront informés aussitôt que possible de la suite donnée à leur demande. »

Automobilistes payez vos impôts avant les fêtes de Pâques

Les fêtes de Pâques tomberont cette année les 1er et 2 avril ; elles nous apporteront, espérons-le, les beaux jours tant attendus ; et nouveaux et anciens automobilistes en profiteront pour accomplir de longues et agréables randonnées.

Tenant à ce que leur plaisir ne soit pas gâté, il est nécessaire de leur rappeler que le « permis de circulation » doit être mis à jour pour le premier jour du trimestre. »

Tenant compte de récents règlements l'administration des contributions indirectes mettra cette règle en application dès le 1er avril ; l'Automobile Club de l'Ouest nous indique qu'il a appris de « source sûre que les agents de la Régie seront tous mobilisés » pendant les fêtes de Pâques pour demander aux automobilistes la présentation du permis de circulation.

Payez donc vos impôts trimestriels avant le 1er avril ; ils doivent être « obligatoirement » acceptés par le receveur ruraliste à la date où il vous conviendra de les verser.

A partir du 1er avril 1923, les automobilistes n'auront plus besoin de perdre leur temps ou de faire perdre celui de leurs employés dans une recette ruraliste.

Ils pourront en effet payer leurs impôts par « chèque postal », c'est-à-dire verser n'importe quelle somme avec « 15 centimes » de frais seulement.

Le reçu de la poste servira de quittance et devra être épinglé au permis de circulation.

Il est recommandé pour éviter toutes erreurs d'indiquer sur le talon du chèque postal : 1° bureau d'origine du permis ; 2° date de délivrance du permis ; 3° numéro du permis ; 4° nom et adresse de l'automobiliste ; 5° numéro d'immatriculation de la voiture.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 12 au 17 mars 1923, a été la suivante : Nombre de placements à demeure : 9 hommes, 3 femmes.

En extra : 3 hommes, 1 femme. Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 3 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : 16 hommes, 8 femmes.

Tribunal correctionnel

Audience du 22 mars 1923

Le 5 décembre 1922, le juge de paix de Cahors condamnait à 10 fr. d'amende pour excès de vitesse et à 15 pour mauvaise direction, un conducteur de voiture. Celui-ci fit appel de ce jugement devant le tribunal correctionnel qui a confirmé le jugement du juge de paix.

Vol de truffes

Pierre Miquel 62 ans, et son fils Sylvain Miquel, 33 ans, propriétaires à Lalbenque, sont inculpés de vol de truffes au préjudice de leur voisin de propriété, M. Courdesse.

Le tribunal condamne le père et le fils à 50 francs d'amende.

Rixe

Il y a à quelques jours les frères Jérôme Huyghebaert, 28 ans, Achille, 25 ans, sujets belges et les frères Guillaume Bourdiau, 22 ans et Jean, 19 ans, se prirent de querelle dans un café de la rue Clemenceau. Une rixe éclata, au cours de laquelle des carreaux, des verres, furent cassés.

Le tribunal condamne les frères Huyghebaert à 50 fr. d'amende, Bourdiau Jean à 25 fr., Bourdiau Guillaume est relaxé, mais tous les 4 sont condamnés à 11 fr. d'amende chacun pour dommages.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Les équipes 2 et 3 matcheront leurs derniers championnats demain 25 mars à Montauban contre les équipes correspondantes des « Cheminots Toulousains ».

Par suite, le match entre la 2° équipe de l'A. C. et le Club de « la Colonne » n'aura pas lieu.

Le rendez-vous pour tous les joueurs des 2° et 3° équipes aura lieu à la gare de Cahors à 7 h. 1/4 très précises. Les résultats seront connus à Cahors, dimanche, vers 6 heures du soir.

Noté pour le match de Figeac

Les équipiers convoqués pour le match de Figeac, devront être au siège social, Café Trivoli, à 7 heures 3/4.

Cylindrages à vapeur

Opérations probables dans la semaine du 26 au 31 mars 1923

Répandage et cylindrage de matériaux sur les chemins de grande communication ci après désignés :

- 1° n° 16, entre 1 km. 236 et 3 km. 905 (vers la carrière de Vers) ; 2° n° 19, entre 74 km. 700 et 75 km. 600 (entre Ventailiac et Castelnaud) ; 3° n° 49, entre 67 km. et 67 km. 333 (vers Ventailiac) ; 4° n° 18A, entre 5 km. 800 et 6 km. 050 (entre Dégagnac et Costeraste) ; 5° n° 12b, entre 2 km. 200 et 2 km. 925 (entre St-Germain et Concorès) ; 6° n° 12, entre 43 km. 500 et 44 km. 200 (côté de Peyrilles) ; 9° n° 8, entre 42 km. et 43 km. (au port de Vire).

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 16 au 23 mars 1923

Naissances

Gaillard, Michelle, rue Tapis-Vert, 10. Courpel, René, rue Lastié, 23. Eloy, Pierre, Labaudrie. Burg, Denise, rue Hautesserre, 3. Ségala, Suzanne. Lachand, Madeleine, rue P. Bernies, 6.

Publications de Mariages

Liauzy, Jean, sous-officier en retraite et Delvit, Angèle, s. p., à Cahors. Rougié, Jean, propriétaire-cultivateur à Gigozac (Lot) et Linas, Maris, s. p., à Cahors. Raucou, Gaston, ouvrier des lignes télégraph. à Cahors et Chausse, Berthe, s. p., à Rouffilhac (Lot). Rigal, Jean, négociant et Bordères, Henriette, s. p., à Cahors. Maury, Firmin, typographe à Cahors et Barbio, Reine, s. p., à St-Cirq-Madelon (Lot).

Décès

Lagarde, Louis, 12 ans, rue des Soubirous. Gausseris, Jean, cultivateur, 76 ans, rue Président Wilson. Conquet, Jean, propriétaire, 75 ans, à Larroque. Villes, Antoine, s. p., 87 ans, rue St James, 2.

AVENIR CADURCIEN

Programme du Dimanche 25 mars 1923

Conti-Cavalerie (p. r.) Kelsen. La Souris Blanche Clapson. 1° audition (valse lente). Le Préaux Clercs, 1° aud. (fant.) Hérold. Chantambijou, 1° aud. (gav.) Andrieu. Marche des petits lapins (p. r.) Ithier.

Pour les cheveux

L'Onde OPOP assainit les cheveux, les rend résistants, fous et brillants, conserve indéfiniment leur couleur naturelle, même à ceux qui sont teints, et assure la durée de l'ondulation Marcel pour plusieurs mois. Un bon de garantie de 3 à 5 mois est délivré à chaque cliente suivant les cheveux. — POPOVITCH, 4, rue Maréchal-Foch, CAHORS.

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI et DIMANCHE 25 mars

Pathé-revue (documentaire). L'AUBERGE, d'après l'œuvre de Guy de Maupassant (4 parties). La Maison hantée, comique, interprété par LUI (2 parties). VINGT ANS APRES, 2° épisode (4 parties).

ROYAL-CINÉMA

SAMEDI et DIMANCHE

CUPIDON VEILLE Grand Drame d'Aventures et Un Scandale à l'Ecole Comique

Arrondissement de Cahors

Cazals

Nécrologie. — Mercredi ont eu lieu les obsèques de Louis Ponté, de Berthoumieux, décédé à 22 ans, des suites d'une maladie implacable contractée à l'armée d'occupation.

Une foule nombreuse l'a accompagné à sa dernière demeure. Au cimetière, M. Brouel, directeur de l'école publique, adressa le dernier adieu à son ancien élève, à ce jeune homme si sympathique, nouvelle victime indirecte de la guerre.

Nous adressons à ses parents désolés et à toute sa famille, l'expression bien sincère de nos condoléances attristées.

Luzech

Nécrologie. — Nous apprenons le deuil cruel qui vient de frapper M. Daniel Martin, propriétaire, conseiller municipal de Luzech, en la personne de sa femme, décédée à la suite de couches, jeudi matin. Les obsèques de Mme Martin ont été célébrées samedi matin au milieu d'une affluence considérable.

Nous adressons à M. Daniel Martin et à la famille nos sincères condoléances.

Vire

Légion d'honneur. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre excellent ami et compatriote, le lieutenant pilote aviateur Paulus Cazabonne, du 12° Régiment d'aviation, actuellement à Neustadt (Rhénanie), vient d'être inscrit au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons au nouveau légionnaire, nos sincères félicitations.

St-Cirq-Lapopie

Fondation d'un Syndicat d'initiative. — Nous apprenons avec plaisir qu'en raison de l'importance touristique de notre localité, un Syndicat d'initiative est en voie de formation à Saint-Cirq. Une fois définitivement constitué, ce syndicat adhèrera au Syndicat fédératif d'initiative de Cahors et du Quercy.

Nos sincères félicitations à ses organisateurs.

une décision concernant l'emplacement des poteaux pour l'électricité. Diverses modifications ont été faites qui donneront satisfaction aux plaignants.

Electricité. — M. Vinel, maire de Larnagol, désigné comme commissaire-enquêteur, se rendra à la mairie de Calvignac, dimanche 25 courant, pour recevoir les déclarations de ceux qui auraient à protester contre l'électrification de notre commune.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Des instituteurs des arrondissements de Figeac et de Gourdon accueilleront avec sympathie la candidature de leur collègue Lafon, de Gorses, aux prochaines élections au Conseil départemental.

Au Conseil d'Administration de l'Amicale dont il est un des membres les plus assidus et les plus actifs, Lafon a prouvé, à maintes reprises, qu'il avait une connaissance approfondie des questions corporatives.

Esprit curieux et réfléchi, il soutient ses idées avec une vigueur et une courtoisie qui feraient de lui un défenseur que nous et ardent, des intérêts généraux et particuliers de ses mandats.

Aussi souhaitons-nous que, faisant violence à sa modestie, il affronte le scrutin avec un collègue de l'arrondissement de Cahors, actif, ardent et courageux comme lui.

Pharmacie. — Dimanche 25 mars, le service de la pharmacie sera assuré par la pharmacie A. Delmas, quai Legendre.

Football. — Dimanche 25 mars, l'équipe de l'Aviron Cadurcien viendra sur le terrain de Lomieu contre l'équipe 1 Figeac. Nous avons lieu d'espérer que nous assisterons à un vrai régal, car ces deux équipes étant d'égal force en football, la partie sera fort intéressante pour le public qui saura apprécier la valeur de ces deux équipes.

Coup d'envoi à 14 h. 30. Cylindrages à vapeur. — Opérations probables pendant la semaine du 25 au 31 mars 1923. Répandage et cylindrage sur les chemins ci-après :

Canton de Bretenoux. — Chemin de grande communication numéro 3, de 43 km. et 43 km. 6, entre Gitanes et Bretenoux. Canton de Lacapelle-Marival. — Chemin de grande communication numéro 25, de 11 km. 228 à 11 km. 7 et de 12 km. 5 à 13 km., entre Rouqueyrout et Prentegarde.

Canton de Latronquière. — Chemin de grande communication numéro 16, de 36 km. 4 à 36 km. 8, et de 40 km. 3 à 40 km. 6, entre Rouqueyrout et St-Médard-Nicourby.

Cinéma. — Dimanche, en matinée et en soirée, au Cinéma-Familla, programme de choix.

Pathé Revue : Les Trois Masques, grand drame en 5 parties ; La Pocharde, 11° épisode ; Charlot à la gossier sec, comique.

Bagnac

Nécrologie. — On annonce la mort, survenue à Paris, de deux compatriotes : celle de Mlle Alice Aurières, décédée à l'âge de 20 ans, à la suite d'une opération chirurgicale, et celle de M. Lucien Lavergne, forgeron, décédé à l'âge de 40 ans, laissant une veuve et deux jeunes enfants.

Aux deux familles, si cruellement éprouvées, nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

Marché. — Bien pourvu et marchandises rapidement enlevées. Voici les prix : Volailles : 4 fr. les poulets et 3 fr. 50 les poules ; dindes, 4 fr. et 3 fr.

Salviac
 Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Madeleine Boyer, 14 ans, et gracieuse fille de M. Boyer d'Agén, l'homme de lettres bien connu qui passe chaque année ses vacances en son cher Salviac, vient d'être reçue avec le n° 4 sur 300 candidats et 31 admises au concours de professeur de piano des écoles municipales de la Ville de Paris.
 A Mlle Boyer, dont les talents musicaux s'affirment de plus en plus, nous offrons toutes nos félicitations et nos compliments.
 Retrouvé à Bertrix. — Le corps du jeune soldat Cambou Firmin, de la Combe du Bos, près Salviac, a été retrouvé dans le cimetière du Bois de la Fièche, à Bertrix, par les soins du service des « Nouvelles du Soldat » qui s'occupe de la recherche des disparus.
 La municipalité de Salviac vient d'aviser la famille.
 Notre jeune compatriote trouva la mort à Bertrix où furent fauchés tant de soldats de la région!

Dégagnac
 Avis de la mairie. — Les anciens combattants, pensionnés de guerre et titulaires d'un carnet médical, sont priés de passer au secrétariat pour retirer le dit carnet.
 Un bon travail. — Depuis quelques années notre belle place était devenue impraticable la nuit. Après un orage ou coup de vent, il était difficile de se frayer un passage parmi la jonchée de bois mort détachés des arbres. Ces choses ne se produiront plus à l'avenir, la municipalité ayant eu l'heureuse inspiration de faire élaguer tous les arbres qui obstruent, l'été, si délicieusement nos places.
 Le conseil municipal ne serait pas moins bien inspiré, s'il décidait que pour éviter aux passants d'aller butler contre les bancs récemment installés, le bourg fut éclairé!

Gignac
 Notre primée. — La Commission des foires de Gignac informe le public qu'à la foire du 26 mars il sera distribué une prime de 5 francs par paire de bœufs présentés. Cette distribution se fera sur le champ de foire.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.
EN ALLEMAGNE
Un complot
 De Berlin : On apprend que, à la suite de la découverte d'un complot, le Procureur général du Reich demandera au Reichstag la levée de l'immunité parlementaire de trois députés du Parti Populaire.

On s'attend à de nombreuses nouvelles arrestations.
 Les fonctionnaires de la police se livrent à de multiples perquisitions dans les bureaux des organisations secrètes.
L'attentat contre M. Smeets
 De Cologne : Le mécanicien Deutzmann, arrêté comme étant l'auteur présumé de l'attentat contre M. Smeets, le leader rhénan, ne énergiquement toute participation au meurtre.

Le chômage à Essen
 D'Essen : Dans la journée d'hier, une grande foule de chômeurs a tenté de pénétrer dans l'Hôtel de Ville.
 Il a délégué ensuite plusieurs représentants auprès du Conseil Municipal pour réclamer le paiement aux chômeurs d'une indemnité personnelle de 150.000 marks.

Un article du Vorwaerts
 De Berlin : Commentant le discours prononcé à Munich par le chancelier, le Vorwaerts déclare qu'il est impossible d'admettre l'idée que des négociations avec la France ne pourront commencer que lorsque les territoires nouvellement occupés auront été évacués.

Le président Harding
 De New-York : Le président Harding fera prochainement une grande tournée électorale au cours de laquelle il prononcera 20 discours, discutera de la situation des chemins de fer et de la marine marchande, etc.

Les élections Yougo-Slaves
 De Belgrade : Les résultats jusqu'ici connus des élections font ressortir l'échec des Communistes, qui obtinrent seulement 15.000 voix, sans aucun mandat, alors qu'en 1920, ils avaient obtenu 200.000 voix et 58 mandats.

Feuilleton du « Journal du Lot » 42

L'Affaire Froideville

PAR
André THEURIET
 de l'Académie Française

DEUXIEME PARTIE

VIII

Tout à coup, la haute taille de Chantemerle, l'ancien cent-garde, émerge de l'extrémité ténébreuse du couloir. Il vient annoncer dans les bureaux que M. le sous-directeur Perceval recevra, à midi, les trois divisions réunies, et chacun va dans sa chaucière procéder à un brin de toilette, en vue de cette cérémonie officielle.
 Midi moins dix. La vaste antichambre de la sous-direction s'emplit peu à peu de groupes d'employés, qui viennent en corps présenter leurs hommages et leurs félicitations à l'heureux Perceval. A chaque instant un chef apparaît entouré de ses sous-chefs, de ses rédacteurs, de ses commis. Les groupes se confondent un moment des poignées de main s'échangent, des conversations s'établissent à voix basse. Bien tôt un sourd bouffonnement monte au plafond où un lustre empire pend à la rosace feuillagée; puis, tout à coup, cette rumeur s'apaise et un

DES CADEAUX QUI RESTENT

Pour exaucer un désir
 Il faut d'abord le deviner
Offrir un cadeau de chez Mandelli
 c'est être sûr de combler le vœu le plus secret.

Venez donc visiter notre Exposition de Paques

Vous aurez tôt fait de découvrir parmi tant de jolies choses celle qui plaira parce qu'elle est attendue.

MANDELLI à Cahors

A vendre à Cahors
 Une très belle maison de maître composée de deux appartements tout à fait indépendants et libres prochainement, avec dans le même enclos un pavillon pouvant être loué séparément.
 Jardins d'agrément et potager avec tonnelles, treilles de chasselas et arbres fruitiers en plein rapport. Garage.
 Le tout en parfait état. — Eau de la ville et gaz.
 Pour tous renseignements, visiter et traiter, s'adresser : J. DELLARD, Cabinet Immobilier, rue M. Joffre à CAHORS, chargé de la vente.

A VENDRE
 En bloc ou à parcelles, à côté de la manutention militaire, un terrain de 2.500 mètres carrés environ, actuellement cultivé en jardinage, desservi par deux chemins carrossables. Convientrait pour constructions.
 PRIX A DÉBATTRE
 Pour traiter, s'adresser J. DELLARD, Cabinet Immobilier, rue Maréchal-Joffre, à CAHORS, chargé de la vente.

Si vous êtes coquettes venez donc voir les **NOUVEAUX MODELES de TAILLEURS** tout faits et sur mesures VOUS y trouverez une **COUPEUSE** de 1^{er} ordre

la **Femme Chic**
PARIS-LONDON
 4, rue du Lycée — CAHORS

ON CHERCHE parlant des représentants sérieux visitant Drogistes, Marchands de couleurs, etc., pour la vente des célèbres Bronzes d'Alsace « La Cathédrale » pour dorer et argenter instantanément tous objets. Ecrire avec références aux Usines MAPI, à STRASBOURG, Port-du-Rhin.

ON ACHETERAIT d'urgence dans la RÉGION Usines, Commerces, Industries Domaines et Propriétés de rapport CAPITAUX — PRÊTS
 Ecrire : **COMPTOIR IMMOBILIER** 48, boulevard Voltaire, PARIS

REMERCIEMENTS
 Monsieur et Madame VILLES, charcutier, et leurs enfants.
 Monsieur et Madame VILLES, boucher, et leurs enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Monsieur Antoine VILLES

Entreprise Générale de l'Electricité
 Installations lumière. Moteurs. Sonneries Réparations
 Pose de lampes depuis 25 francs TRAVAIL GARANTI
 Vente de Matériel et Ampoules à grand rabais
A. BARBAZA, electricien
 Place Rousseau, CAHORS

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
PROPRIÉTÉ 9 hectares
MAISON réparée à neuf
 Bât. expt. bon état
 Rapport : 55 h^{es} Vin, 16 h^{es} Blé
 Céréales diverses — Arbres fruitiers
 Proximité bourg et gare
 Prix : 23.000 fr.
 Ecrire : **DUTOURS, notaire** à PRAYSSAC (Lot)

Spécialité de graines potagères et fourragères
 M. Paul NOYER, ancien jardinier, prévient le public qu'il a reçu cette semaine de la pomme de terre Beauvais, de Bretagne, de semence sélectionnée, et qu'il la vend logée au meilleur prix.
 S'adresser : Epicerie P. NOYER, rue des Jacobins, faubourg Cabessut

TRANSPORT - DÉMÉNAGEMENTS et Location Automobiles
G. RIVIÈRE, Mécanicien
 Bureaux : 2, place Rousseau, CAHORS
 Prix les plus réduits

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AU PRINTEMPS
 9 et 11, Rue du Maréchal Foch, 9 et 11 — Cahors

RÉCLAME des VENDREDI 30 et SAMEDI 31 MARS

MÉNAGE -- TISSUS -- CONFECTION

Aperçu de quelques prix

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------------------------------|------------|
| Garniture de toilette émail bleu, seuil de 24 c/m., broc de 5 litres. | 16 fr. 50 | Robe en belle serge pure laine, col fermé. | 70 fr. 00 |
| Faitout émail marron avec anse et couvercle diamètre 26 c/m. | 12 fr. 00 | Serge laine nuances variées. Occasion exceptionnelle. | 3 fr. 95 |
| Sac à provisions belle moleskine rayée fantaisie. | 6 fr. 25 | Pongé de soie pour blouse ou lingerie, larg. 60. | 5 fr. 50 |
| Seau tôle galvanisée article fort contenance 12 l. | 6 fr. 25 | Complet droit forme cintrée, drap fantaisie nouveauté. | 100 fr. 00 |
| Verre à pied | 0 fr. 90 | Un lot de souliers de daim gris ou noir doublés peau, talon bottier. | 39 fr. 00 |
| Gobelet moulé côtes plates. | 0 fr. 45 | | |

Suivez attentivement nos Réclames. Comparez nos Prix et Qualité

L'Agence « Paris-Cahors », située dans l'immeuble des Magasins « AU PRINTEMPS », offre toutes facilités de paiement. Discretion absolue.

Ces prix ne sont valables que pour ces 2 jours seulement. Consultez le prospectus spécial de la Réclame.

HERNIES

LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port d'un bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote à compression souple de M. GLASER le grand Spécialiste de Paris, boulevard Sébastopol, 44 (anciennement n° 63).
 Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

EN VOICI DES PREUVES :
 Nous autorisons à publier leur nom :
 M. LAFAGE P., à Flaugeac, par Sigoulès (Dordogne), hernie guérie.
 M. BEAU P., à Bonneval, commune d'Astier (Dordogne), hernie guérie.
 M. CAPRAS J., charbon, à St-Paul-d'Espis (T.-et-G.), hernie guérie.
 M. BAYLE P., à Pestillac, par Montcabrier (Lot), hernie guérie.
 M. CASSAGNE J., à Angayresques, par Séverac-le-Château (Aveyron), hernie guérie.
 Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.
 Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :
 CAHORS, mardi 3 avril, Hôtel de l'Europe.
 GOURDON, mercredi 4 avril, H. de la Boule-d'Or.
 CAPELLE-GARE, vendredi 6 avril, Hôtel de France (Fourmier).

VARICES — OBÉSITÉ
 Matrice, Déplacement des Organes
 Traités de la HERNIE, BROCHURE des BAS à varices et Ceintures-Ventrières. Extrait de l'Album des Ceintures Maillots. Franco sur demande.

L'anémie est vaincue
 grâce à la Quintonine avec laquelle on fait un excellent fortifiant qui triomphe de l'anémie la plus rebelle et remonte rapidement l'organisme affaibli. Le flacon, 2 fr. 75.
 Pharmacie Orliac à Cahors.

COOPÉRATIVE MILITAIRE
 A l'occasion des Fêtes de PAQUES grande mise en vente de **COQUES**.
 Les billets de toutes les Chambres de Commerce sans exception sont acceptés.
On vend à tout le monde

Où vont-ils ?
 — Sûrement chez **SOURDOIRE** le tailleur dont les costumes impeccables tout faits et sur mesures attirent toute l'élégance.
 Coupeur de 1^{er} ordre attaché à la Maison **PARIS-LONDON**, 4, rue du Lycée, CAHORS

A VENDRE
Moteur à essence
 Magnéto LAVALETTE, 2 chevaux 1/2
 S'adr : **COUDERC**, place St-James, n° 6

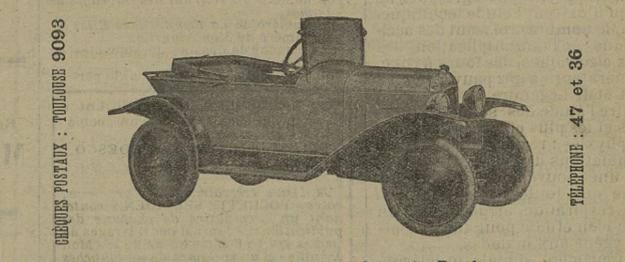
Importante Maison Armagnacs
 demande Représentant actif pour visiter le L.O.T. Ecr. : **CLAVIERE**, distillateur Armagnacs, à CONDOM (Gers).

CONFECTIONS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS
La Maison CHABERT
 67, Boulevard Gambetta, 67
 (En face l'Hôtel des Ambassadeurs)

Prévient sa nombreuse Clientèle qu'elle vient de recevoir un Stock de **Marchandises** à des prix défiant toute concurrence.
 Malgré la hausse, le prix de ces marchandises sera maintenu sans majoration.

GRAND ASSORTIMENT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL, NOIR GARANTI INDESTRUCTIBLE
LINGERIE POUR HOMMES
Imperméables de la célèbre marque française TORRILHON
 LA MAISON est ouverte les **DIMANCHES** et **JOURS DE FÊTES** toute la Journée

AUTO-GARAGE
G. BÉNESTÈBE & A. ARTIGALAS
 Concessionnaires d'Autobus Départementaux
 Magasins et Bureaux : 103, Bd Gambetta, CAHORS (Lot)



LOCATION D'AUTOMOBILES pour la Promenade et le Tourisme.
AUTOS-CARS pour Circuits touristiques et Pèlerinages.
ATELIERS de réparation moderne avec outillages et Machines de précision.
 Mécaniciens Spécialistes attachés à la Maison
SERVICE DE DÉPANAGE

Stock Michelin, air comprimé | **VENTE - ACHAT - ÉCHANGE**
Stock Magonneau | **des meilleures Marques**
Stock de Pièces détachées | **Panhard, Voisin, Citroën**
« Berliet et Citroën » | **Berliet, Amilcar, Talbot**

Nous avons toujours en Magasin des Voitures 5 HP et 10 HP CITROËN livrables de suite
AUTOMOBILISTES soucieux de vos intérêts, n'achetez rien ne vendez rien, sans nous consulter.

PARIS-ÉLÉGANT
 informe sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir ses costumes tout faits grande mode, demi-saison et été, ainsi que ses beaux tissus fil à fil et grands carreaux, dits Prince de Galie, pour ses **COSTUMES SUR MESURES**

CHOIX IMPORTANT de PANTALONS à RAYURES
 à des prix imbattables, à qualité égale
Maison ROUS 12, Rue Maréchal Joffre
 Près le Marché

profond silence lui succède. Le bureau du personnel vient d'entrer, avec son chef en tête, et chacun observe le concurrent malheureux de Perceval, les uns avec une curiosité mêlée de commisération, les autres avec une satisfaction malveillante et mal déguisée. Dubrac, très pâle, mais affectant une héroïque sérénité, recolle quelques poignées de main et s'insinue stoïquement dans une encoignure, au milieu des agents de son bureau. Parmi eux, la jolie figure de Désiré de La Fresnais se détache aimablement de la pénombre. Le bras droit de Perceval est plus doucereux, plus confit et plus jeune Eliacin que jamais. Lafontan, placé non loin de là, aux côtés de Couturier, lance de temps en temps un regard soupçonneux vers La Fresnais, qu'il ne perd pas de vue.
 Midi. Les groupes se reforment par bureaux et par divisions, puis, tout d'un coup, la porte du fond s'ouvre à deux battants, et Chantemerle, redressant sa haute taille, crie :
 — Messieurs, monsieur le sous-directeur vous prie d'entrer !
 Ils s'avancent en bon ordre, d'un air grave et déférent. Chacun en entrant s'incline respectueusement du côté de la cheminée de marbre blanc, où le sous-directeur est debout, dans une pose à la fois modeste et majestueuse. Il accueille chaque survenant d'un geste de la main, un geste d'événement, longuement étudié, et dont l'ampleur est proportionnée au grade de chacun des agents. Il les regarde si-

lencieusement défilent tous devant lui et se ranger le long des murs tendus d'un papier gros vert à baguettes. Le noir cordon de redingotes se resserre autour du superbe bureau empire à ornements de cuivre, qui a excité si longtemps les convoitises de l'ancien chef des Instances. Alors les portes se referment, et le doyen des chefs, Couturier, s'avance craintivement, presque obliquement, à la façon d'un crabe. Il courbe sa souple échine et anonne une courte harangue qu'il a apprise par cœur et qu'il a l'air de débiter à son gilet :
 — Au nom de tous nos camarades, dit-il, je viens vous féliciter, monsieur le sous-directeur, et nous féliciter nous-mêmes d'un avancement bien mérité. C'est le couronnement de l'édifice, d'une carrière... (ici sa mémoire s'embrouille, et il ne vient pas à bout d'achever sa laborieuse métaphore) ; enfin, conclut-il, le choix de Son Excellence à l'approbation de tous, et nul que vous n'étiez plus digne d'occuper ce poste éminent.
 Il s'incline de nouveau, Perceval lui serre la main au milieu d'un respectueux silence, et l'on entend Deshorties murmurer entre ses dents une appréciation peu élogieuse, où les plus proches voisins saisissent les mots de « pied plat » et de « lécheur de bottes ».
 Pendant ce temps Perceval bombe sa poitrine, rejette sa tête en arrière et commence d'une voix éclatante :
 — Messieurs, je remercie mon excellent camarade Couturier, je vous

remercie tous des sentiments si flatteurs dont il s'est fait l'interprète. En m'appelant à succéder au digne et regretté M. Pécou, Son Excellence m'a imposé une lourde charge, une écrasante responsabilité. Je compte sur votre concours et sur vos efforts pour m'aider à remplir des fonctions que j'ai longtemps hésité à accepter. D'autres plus méritants que moi (*ceci est dit avec une mélancolie sourde et une voix mouillée*), d'autres possédant des facultés plus brillantes eussent été plus aptes à diriger la division. Le ministre en a jugé autrement et j'ai dû m'incliner, mais (*se frappant la poitrine*) j'ai obéi avec un cœur plein de regrets, regrets dont je me plais à adresser l'intime expression à qui de droit (*tous les regards se tournent vers Dubrac dont la pâleur devient verte*). Quoi qu'il en soit, messieurs, je fais appel à votre zèle et à votre activité pour que la tâche me soit rendue moins difficile. Je ne vous cache pas que j'exigerai beaucoup de vous, parce que je sais qu'on peut beaucoup vous demander. Je tiendrai la main à ce que chacun soit assidu, exact et laborieux ; mais, en revanche, vous me trouverez toujours prêt à signaler à M. le directeur général ceux d'entre vous qui se seront créés des titres à sa bienveillance. Maintenant, messieurs (*avec un geste théâtral*), retournez à vos travaux et permettez-moi de terminer par ce simple mot d'un ancien Romain : *laboremus* !
 Les deux battants de la porte se

rouvrent, et chacun, après avoir salué, exécute sa retraite en bon ordre. Au moment où Dubrac passe avec ses collaborateurs, Perceval fait un pas vers son ancien rival et lui serre la main avec effusion.
 — Quel comédien, hein ! chuchote Deshorties à l'oreille de Lafontan, et quel blagueur !
 Mais Lafontan ne l'écoute pas, ses yeux sont braqués sur Désiré de La Fresnais qui s'éloigne avec ses camarades du personnel. Le jeune Eliacin a l'air de deviner ce regard qui pèse despotiquement sur ses épaules ; il se dissimule derrière ses collègues et gagne promptement l'escalier qui mène à son bureau. Lafontan se doute également de la manœuvre du rédacteur, car il profite de ce que Marly est venu rejoindre Deshorties pour s'élever sur les pas de celui qui l'a berné. Au moment où Jacques arrive à son tour sur le palier, il entend un murmure et des éclats de voix. C'est Lafontan qui vient de rejoindre La Fresnais et qui le gifte devant cinq ou six collègues atterrés.
 — Vous êtes un drôle ! s'exclame Lafontan en dévisageant le beau Désiré ; si vous avez besoin d'un supplément d'explications, envoyez-les chercher chez moi ! je suis à vos ordres !
 Mais La Fresnais ne paraît pas désirer la moindre explication, il est blanc comme un linge et babute d'incohérentes paroles.
 Jacques s'est avancé au milieu de la bagarre et cherche à calmer Lafontan ; tandis qu'il l'entraîne vers

son cabinet, il est rejoint par Chantemerle.
 — Monsieur Marly, dit le garçon de bureau, M. le sous-directeur vous prie de passer immédiatement chez lui.
 Jacques, étonné, suit l'ancien cent-garde, traverse la vaste antichambre, maintenant vide, et est introduit de nouveau dans le luxueux cabinet sous-directorial.
 Perceval semble avoir eu à cœur de joindre l'exemple au précepte par lequel il a terminé ses discours, car il est déjà installé devant le bureau empire, et il écrit, courbé sur son papier. Bien qu'averti de la présence de Marly, il continue à faire courir sa plume sur le papier. Enfin il daigne relever la tête ; mais, au lieu de la figure gravement affable de tout à l'heure, c'est un visage dur et austère qu'il montre au jeune rédacteur. Perceval est rancunier ; il n'a jamais pardonné à Jacques d'avoir contrecarré ses projets dans l'affaire Froideville, et dès les premiers mots, il le fait sentir à son subordonné :
 — Monsieur, s'écrie-t-il d'un ton cassant, je suis très mécontent de vous !
 Marly, stupéfait, essaye de demander l'explication de ce mécontentement, auquel il ne comprend rien, mais d'un geste impérieux, Perceval l'arrête au premier mot :
 (A suivre)

LA MODE PRATIQUE

Un an 25 fr. Le N° 100 FOIS 0.50

CE QUE LLE COÛTE

LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES
DES MEILLEURS DESSINATEURS
LES PLUS JOLIS OUVRAGES
LES MEILLEURES RECETTES
LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la "Mode Pratique", vous ferez toutes vos Robes.

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

LA NATURE

Le carnaval bat son plein. De toute la Côte d'Azur nous parviennent des échos de fêtes. Est-ce tout ce qu'on peut et doit y chercher? L'étude géographique sur la région niçoise que publie *La Nature* sera pour beaucoup une révélation. Ils y verront la photographie de paysages peu connus, la description des principales caractéristiques du pays: vallées, montagnes, habitants, monuments, mœurs, industrie, etc.

La reconstitution des régions dévastées a donné une nouvelle impulsion à l'industrie française des ciments. On en fait un peu partout où l'on dispose des matières premières nécessaires. Industrie précise comme un travail de laboratoire, utilisant un matériel considérable, comme on en peut juger par les photographies de fours qu'illustrent l'étude technique.

Enfin, le nombre croissant des accidents dus à la multiplication des réseaux électriques, des fours à coke, des générateurs à gaz pauvre, etc., a conduit MM. Legendre et Nicloux à reprendre l'étude des soins les plus simples et les plus efficaces à donner aux asphyxiés: respiration artificielle et inhalations d'oxygène. Ils présentent une nouvelle méthode, plus pratique que toutes celles connues, pour la respiration artificielle et un masque bien étudié pour faire respirer l'oxygène aux malades.

Le supplément signale un télérupteur de courant électrique, un nichoir pour hirondelles, un couteau facile à construire, maintes recettes pratiques et les derniers livres scientifiques parus.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LES ANNALES

A propos de l'exposition romantique, les *Annales* font revivre, cette semaine, cette époque féconde en lui consacrant plusieurs pages. Lire des poèmes et des proses de la comtesse de Noailles, d'Albert Guinon, de M. Zamacoïs, Jacques Boulenger, Henry Bordeaux, Saint-Georges de Bouhélier; la suite du *Roman des Quatre* et du *Grillon du Foyer*. En vente partout. Nombreuses gravures. Le numéro: 0 fr. 75.

LES FEMMES DE GOUT
trouvent dans

PARIS-BRODERIE
En vente partout le N°: 1 fr.

LES PLUS JOLIS
DESSINS DE BRODERIE
GRANDEUR D'EXÉCUTION
AVEC DESSINS

Décalquables
AU FER CHAUD
(Procédé Breveté)

Mesdames,
Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies. Mais vous pouvez toutes le devenir grâce aux

Publications Françaises TeDESCO
39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gratuitement notre «**POCHETTE-SPECIMEN**» contenant:

- 1° un numéro du *Journal des Ouvrages de Dames*;
- 2° un numéro de *La Femme Chez Elle*;
- 3° un numéro de *Mon Aiguille*;
- 4° une planche de dessins décalquables au fer chaud.

Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot » à retourner sous enveloppe affranchie aux

Publications Françaises TEDESCO
39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Je désire recevoir, à titre gracieux, votre «**POCHETTE-SPECIMEN**» contenant un exemplaire de chacune des publications: «*Journal des Ouvrages de Dames*», «*La Femme Chez Elle*», «*Mon Aiguille*» et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.

Nom.....
Adresse.....
Date et Signature.....

LA PHOSPHIODE GARNAL
remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL
et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de **PHOSPHIODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La **PHOSPHIODE GARNAL** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

TRICOT A LA MAIN
Bonneterie pour Dames et Enfants
aux
Mme veuve DEMARS
69, boulevard Gambetta

Hôtel de Vente
4, rue Blanqui, à CAHORS
Près des ateliers de MM. Bénestébe-
Artigalas

Achats, ventes et dépôt de meubles
et objets mobiliers. Occasions

Salle de Vente
ROUGÉ-SERRES
62, rue E. Zola, CAHORS

Dépôt de Meubles
et autres objets anciens et modernes
Achat et vente

A VENDRE A L'AMIABLE
1° Une maison, 4 pièces, grande cave et grenier; 2° Une vigne importante, en plein rapport, appartenant à la maison; 3° Un jardin potager. Le tout situé à Sauzet, route d'Agen. — S'adresser à M. Louis DUSSOL, propriétaire à SAUZET.

Maison de Paris
aux 10,000 paletots



LA PLUS IMPORTANTE MAISON
Spécialisée dans les Vêtements
d'HOMMES
Jeunes Gens
et Enfants

CHEMISES
COLS, CRAVATES
BRETELLES

SUR MESURE MÊME PRIX
que nos VÊTEMENTS faits d'avance
Les Mieux Assortis, les Moins Chers de Cahors

Imp. COUJANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

SERVICE D'HIVER (1922-23)

| De Paris à Toulouse par Cahors | | | | | | | | | | De Toulouse à Paris par Cahors | | | | | | | | | | De Cahors à Libos | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|--------|--------|------|-------|------|--------|-------|-----------------|------------------|--------------------------------|------|------|--------|------|------|--------|------|------|----------------------|---------------------|----|----|----|-----------------------|----|----|----|---|----|---|---|
| OMNIB. | OMNIB. | OMNIB. | EXP. | MIXTE | EXP. | OMNIB. | MIXTE | OMNIB. | EXP. | OMNIB. | EXP. | EXP. | OMNIB. | EXP. | EXP. | OMNIB. | EXP. | EXP. | OMNIB. | | | | | | | | | | | | |
| PARIS (Orsay) dép. | 22 | 10 | 10 | 19 | 57 | 21 | 30 | TOULOUSE... d. | 6 | 16 | 10 | 9 | 13 | 41 | 19 | 43 | 20 | 23 | CAHORS..... | 6 | 24 | 15 | 6 | 18 | 15 | » | | | | | |
| PARIS (Aust.) dép. | 22 | 24 | 10 | 12 | 20 | 9 | 21 | MONTAUBAN... d. | 5 | 52 | 9 | 43 | 11 | 16 | 20 | 33 | 21 | 13 | Pradines..... | 6 | 31 | 15 | 14 | 18 | 23 | » | | | | | |
| LIMOGES (arrivé) | 8 | 16 | 36 | 2 | 32 | 3 | 43 | Causade..... | 6 | 34 | 10 | 24 | — | 16 | 42 | — | — | » | Mercures..... | 6 | 40 | 15 | 24 | 18 | 32 | » | | | | | |
| LIMOGES (départ) | 4 | 41 | 9 | 16 | 45 | — | — | Lalbenque..... | 7 | 16 | 11 | 6 | — | 17 | 25 | — | — | » | Donelle (Arrêt)..... | 6 | 44 | 15 | 28 | 18 | 36 | » | | | | | |
| BRIVE... (arrivé) | 7 | 33 | 11 | 56 | 18 | 21 | — | Cieutat..... | 7 | 25 | 11 | 15 | — | 17 | 34 | — | — | » | Parnac..... | 6 | 51 | 15 | 38 | 18 | 44 | » | | | | | |
| BRIVE... (départ) | 8 | 41 | 14 | 20 | 16 | 25 | 18 | 50 | Sept-Ponts..... | 7 | 37 | 11 | 27 | — | 17 | 45 | — | — | Luzech..... | 6 | 57 | 15 | 45 | 18 | 52 | » | | | | | |
| Gignac-Cressensac. | 9 | 19 | 14 | 58 | 17 | 6 | — | — | CAHORS... (arr.) | 7 | 45 | 11 | 35 | 11 | 59 | 17 | 53 | 21 | 37 | Castelfranc..... | 7 | 10 | 16 | — | 19 | 5 | » | | | | |
| SOUILLAC..... | 9 | 54 | 15 | 23 | 17 | 32 | 19 | 10 | — | CAHORS... (départ) | 8 | 10 | 13 | 11 | 12 | 3 | 18 | 3 | 21 | 41 | 22 | 25 | » | Prayssac (Arrêt)..... | 7 | 13 | 16 | 4 | 19 | 8 | » |
| CAZOULES..... | 10 | 3 | 15 | 31 | 17 | 40 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | Puy-l'Évêque..... | 7 | 22 | 16 | 13 | 19 | 17 | » | | | | |
| La Chap-d-Mareuil | 10 | 9 | 15 | 37 | 17 | 46 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | Duravel..... | 7 | 29 | 16 | 21 | 19 | 25 | » | | | | |
| Lamothe-Fénelon. | 10 | 19 | 15 | 47 | 17 | 57 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | Soturac-Touzac..... | 7 | 37 | 16 | 29 | 19 | 33 | » | | | | |
| Nozac..... | 10 | 29 | 15 | 57 | 18 | 9 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | Fumel..... | 7 | 48 | 16 | 42 | 19 | 44 | » | | | | |
| GOURDON..... | 10 | 43 | 16 | 11 | 18 | 25 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | LIBOS..... | 7 | 53 | 16 | 48 | 19 | 49 | » | | | | |
| Saint-Clair..... | 10 | 52 | 16 | 21 | 18 | 35 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| Dégagnac..... | 11 | 3 | 16 | 34 | 18 | 48 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| Thédirac-Peyrilles. | 11 | 14 | 16 | 47 | 19 | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| Saint-Denis-Catus. | 11 | 25 | 16 | 59 | 19 | 17 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| Espère..... | 11 | 34 | 17 | 9 | 19 | 27 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| Pradines..... | 11 | 41 | 17 | 16 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| CAHORS (arrivé) | 11 | 47 | 17 | 23 | 19 | 39 | 20 | 15 | 6 | 16 | 7 | 17 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| CAHORS (départ) | 11 | 58 | 17 | 42 | — | — | — | — | 6 | 21 | 7 | 21 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| Sept-Ponts..... | 12 | 8 | 17 | 54 | — | — | — | — | 7 | 32 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| Cieutat..... | 12 | 22 | 18 | 11 | — | — | — | — | 7 | 43 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| Lalbenque..... | 12 | 30 | 18 | 21 | — | — | — | — | 7 | 59 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| Causade..... | 13 | 7 | 19 | 1 | — | — | — | — | 8 | 47 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| TOULOUSE... arr. | 13 | 42 | 19 | 40 | — | — | — | — | 7 | 29 | 8 | 25 | 9 | 25 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |
| TOULOUSE... arr. | 16 | 47 | 22 | — | — | — | — | — | 8 | 25 | 9 | 17 | 10 | 52 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | | | | | | |

De Libos à Cahors

| | | | | | | | | |
|-----------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|
| LIBOS... dép. | 9 | 14 | 27 | 17 | 51 | 20 | 34 | |
| Fumel..... | 9 | 7 | 14 | 34 | 17 | 58 | 20 | 41 |
| Soturac-Touzac..... | 9 | 18 | 14 | 45 | 18 | 9 | » | |
| Duravel..... | 9 | 25 | 14 | 52 | 18 | 16 | » | |
| Puy-l'Évêque..... | 9 | 33 | 15 | — | 18 | 24 | » | |
| Prayssac (Arrêt)..... | 9 | 41 | 15 | 8 | 18 | 32 | » | |
| Castelfranc..... | 9 | 47 | 15 | 14 | 18 | 38 | » | |
| Luzech..... | 9 | 59 | 15 | 26 | 18 | 51 | » | |
| Parnac..... | 10 | 7 | 15 | 37 | 18 | 59 | » | |
| Donelle (Arrêt)..... | 10 | 12 | 15 | 42 | 19 | 4 | » | |
| Mercures..... | 10 | 18 | 15 | 48 | 19 | 10 | » | |
| Pradines..... | 10 | 26 | 15 | 56 | 19 | 18 | » | |
| CAHORS..... | 10 | 33 | 16 | 3 | 19 | 25 | » | |

De Cahors à Capdenac

| | | | | | | |
|--------------------------|---|----|----|----|---|---|
| CAHORS..... | 7 | 55 | 16 | 14 | » | » |
| Cabessut..... | 8 | 4 | 16 | 25 | » | » |
| Arcambal..... | 8 | 14 | 16 | 35 | » | » |
| Vers..... | 8 | 22 | 16 | 43 | » | » |
| Saint-Géry..... | 8 | 27 | 16 | 48 | » | » |
| Conduché..... | 8 | 41 | 17 | — | » | » |
| Saint-Cirq-la-Popie..... | 8 | 47 | 17 | 6 | » | » |
| St-Martin-Labouval..... | 8 | 55 | 17 | 14 | » | » |
| Calvignac..... | 9 | 2 | 17 | 21 | » | » |
| Cajarc..... | 9 | 16 | 17 | 34 | » | » |
| Montbrun..... | 9 | 26 | 17 | 44 | » | » |
| Toirac..... | 9 | 35 | 17 | 53 | » | » |
| Lamadelleine..... | 9 | 47 | 18 | 5 | » | » |
| CAPDENAC..... | 9 | 59 | 18 | 17 | » | » |

De Capdenac à Cahors

| | | | | | | |
|--------------------------|---|----|----|----|---|---|
| CAPDENAC..... | 7 | 20 | 18 | 55 | » | » |
| Lamadelleine..... | 7 | 32 | 19 | 7 | » | » |
| Toirac..... | 7 | 44 | 19 | 18 | » | » |
| Montbrun..... | 7 | 53 | 19 | 26 | » | » |
| Cajarc..... | 8 | 5 | 19 | 40 | » | » |
| Calvignac..... | 8 | 16 | 19 | 50 | » | » |
| St-Martin-Labouval..... | 8 | 24 | 19 | 57 | » | » |
| Saint-Cirq-la-Popie..... | 8 | 33 | 20 | 5 | » | » |
| Conduché..... | 8 | 42 | 20 | 11 | » | » |
| Saint-Géry..... | 8 | 55 | 20 | 24 | » | » |
| Vers..... | 9 | 1 | 20 | 29 | » | » |
| Arcambal..... | 9 | 10 | 20 | 37 | » | » |
| Cabessut..... | 9 | 21 | 20 | 48 | » | » |
| CAHORS..... | 9 | 29 | 20 | 56 | » | » |

St-Denis-près-Martel et Aurillac

| | | | | | | | | |
|-----------------------|---|----|---|----|----|----|----|---|
| St-Denis-près-Martel. | 5 | 33 | » | 13 | 39 | 17 | 16 | » |
| Vayrac..... | 5 | 42 | » | 13 | 58 | 17 | 24 | » |
| Bétaille (arrêt)..... | 5 | 47 | » | 14 | 5 | 17 | 29 | » |
| Puybrun..... | 5 | 56 | » | 14 | 30 | 17 | 38 | » |
| Brethenoux-Biars..... | 6 | 14 | » | 15 | 15 | 17 | 56 | » |
| Port-de-Gagnac..... | 6 | 22 | » | 15 | 25 | 18 | 4 | » |
| Laval-de-Cère..... | 6 | 34 | » | 16 | 1 | 18 | 16 | » |
| Lamativie..... | 6 | 57 | » | 16 | 54 | 18 | 41 | » |
| Siran (arrêt)..... | 7 | 14 | » | 17 | 19 | 18 | 58 | » |
| La Roquebrou..... | 7 | 33 | » | 18 | 9 | 19 | 16 | » |
| AURILLAC... arrivé. | 8 | 15 | » | 19 | 17 | 20 | 2 | » |

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

| | | | | | | | | |
|---------------------|---|----|----|----|----|----|----|----|
| Le Buisson. dép. | 7 | 10 | » | 11 | 20 | 19 | » | |
| Sarlat..... | 8 | 53 | 14 | 20 | 15 | 33 | 20 | 4 |
| Cazoullès..... | 9 | 35 | 15 | 10 | 17 | 2 | » | |
| Souillac..... | 7 | 51 | 10 | 30 | 15 | 45 | 17 | 15 |
| Le Pigeon..... | 8 | 6 | 10 | 55 | 16 | » | » | |
| Baladou. Arrêt..... | 8 | 11 | 11 | 2 | 16 | 5 | » | |
| Martel..... | 8 | | | | | | | |